

## 1. Titre

Intitulé	Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants - ELIPA 3
----------	---

## 2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

## 3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu
Champ statistique couvert	Individus détenteurs d'un premier titre de séjour d'au moins un an délivré en 2026 et valide au 1 <sup>er</sup> janvier 2027, hors motif étudiant, migration saisonnière ou temporaire.
Champ géographique	France métropolitaine

## 4. Présentation de l'enquête

Objectifs	<p>Tout en poursuivant sa vocation initiale d'analyse et de description des parcours d'intégration des étrangers primo-arrivants selon leurs profils et l'ensemble des dimensions de l'intégration (linguistique, professionnelle, résidentielle, familiale, civique, etc.), Elipa 3 se distingue de ses éditions précédentes par des ambitions nouvelles et élargies.</p> <p><b>L'évaluation des politiques publiques d'intégration</b> La mise en application de la loi Immigration en janvier 2026 modifie en profondeur le cadre des politiques d'intégration. Les étrangers primo-arrivants signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR) passent désormais d'une obligation de formation linguistique à une obligation de résultats : le renouvellement d'une carte de séjour temporaire en carte pluriannuelle est conditionné à la démonstration d'un niveau suffisant de compréhension et de maîtrise du français. Les</p>
-----------	---

	<p>signataires devront également suivre une formation civique et réussir un examen. Elipa 3 permettra ainsi de comparer les parcours d'intégration entre signataires et non-signataires du CIR, et entre ceux qui réussissent ou non leur examen, apportant ainsi un éclairage inédit sur l'impact de cette réforme.</p> <p>L'enquête contribuera également à l'évaluation d'AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés), programme déployé sur l'ensemble du territoire et spécifiquement destiné aux bénéficiaires de la protection internationale. AGIR vise à faciliter leur installation durable par un accompagnement social, linguistique et professionnel renforcé. En suivant longitudinalement les réfugiés bénéficiaires et en comparant leurs trajectoires à celles des réfugiés hors-programme, Elipa 3 offrira des éléments d'évaluation robustes sur l'efficacité et les limites de ce dispositif en y apportant la vision particulière de l'usager.</p> <p><b>Des populations spécifiques ciblées via des enquêtes complémentaires</b></p> <p>Elipa 3 introduira la possibilité d'ajouter des modules complémentaires ou même des enquêtes spécifiques sur des populations particulières. Ces dispositifs ad hoc répondront à des besoins émergents exprimés par la société civile et par la DGEF, afin de couvrir des périmètres jusqu'ici absents de l'enquête. Ils pourront concerner par exemple les primo-arrivants titulaires d'un titre étudiant, les détenteurs de premiers titres d'une durée inférieure à un an, les rapatriés d'Ukraine ou encore les ressortissants britanniques installés en France après le Brexit, etc... Le DSED prévoit de concevoir jusqu'à un module ad hoc pour chacune des vagues d'enquête, permettant ainsi d'adapter Elipa 3 aux évolutions des flux migratoires et des enjeux publics.</p>
Thème du (des) questionnaire(s)	<p>Le questionnaire est articulé autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enquêté, son ménage, sa vie matrimoniale et familiale</li> <li>• Le parcours migratoire et administratif, le projet migratoire</li> <li>• L'évaluation de la satisfaction au regard des politiques publiques d'accompagnement</li> <li>• La pratique et la compréhension du français</li> <li>• Les qualifications et l'insertion professionnelle</li> <li>• Les ressources, les transferts de fonds et les droits sociaux</li> <li>• Les conditions de logement et les trajectoires résidentielles</li> <li>• La santé, l'image de soi, le bien-être et la vie citoyenne</li> </ul>
Historique	<p>L'enquête Elipa réalisée en 2010, 2011 et 2013 a été la première opération scientifique permettant un suivi de cohorte en trois vagues de migrants auxquels vient d'être délivré un premier titre de séjour et ayant signé un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI).</p> <p>Elle reprenait les principes et les grands thèmes de l'enquête PPM</p>

	<p>« Parcours et profils des migrants » conduite par la Drees en deux vagues, 2006 et 2007.</p> <p>L'enquête Elipa2 réalisée en 2019, 2020 et 2022 a été la deuxième édition et a été réalisée à un moment où le contexte migratoire en Europe accroissait les besoins d'information statistique sur les nouveaux arrivants et sur les dispositifs d'accompagnement. Elle a été construite selon la même méthodologie qu'Elipa 1.</p> <p>Les deux précédentes éditions ont abordé les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le parcours migratoire : situation avant et après l'arrivée en France, motif de la migration, projet migratoire</li> <li>• Le parcours d'intégration : acquisition de la langue française, intégration sur le marché du travail, accès au logement, vie sociale</li> <li>• Le parcours administratif et ses difficultés</li> <li>• L'évaluation et la satisfaction de l'accompagnement des nouveaux migrants dans le cadre de la mise en place du contrat d'intégration républicaine (CIR)</li> </ul>
<p>Faits marquants des précédentes éditions</p>	<p>La collecte de l'enquête Elipa2 s'est globalement bien passée. Début 2019, un échantillon de 20 000 répondants potentiels a été constitué avec une stratification par âge, motif administratif d'admission au séjour et nationalité agrégée. Parmi ceux qui ont pu être contactés, 9061 ont donné leur accord. Afin d'atteindre un nombre suffisant de réponses pour assurer la bonne exploitation des résultats, le taux de 75% de réponses avait été fixé à chaque vague. Au final, ce taux a systématiquement été atteint puisque 6547 répondants ont été enregistrés en vague dont 5021 en vague 2, dont 4053 en vague 3.</p> <p>Une méthodologie a été mise en place afin d'assurer ces taux de réponse. D'une part, un modèle prédictif estime le risque qu'un enquêté d'une vague ne réponde pas à la vague suivante, les enquêteurs ayant ensuite pour consigne de contacter ces personnes en priorité. D'autre part, un important travail d'actualisation et de veille des coordonnées a été demandé au prestataire en charge de la réalisation des entretiens.</p> <p>La deuxième vague d'Elipa2 en 2020 a été interrompue par la période de confinement. Toutefois, il s'est avéré que cette coupure n'a pas biaisé le profil des répondants ni le taux de réponse.</p>
<p>Origine de la demande</p>	<p>Pilotée, coordonnée et valorisée par le service statistique ministériel de l'immigration de la Direction générale des étrangers en France, l'enquête répond à un double enjeu. D'une part, elle éclaire une problématique au cœur du débat public et médiatique en France : l'intégration des immigrés récemment installés sur le territoire. D'autre part, elle constitue un outil indispensable pour la DGEF, en fournissant</p>

	<p>des éléments de cadrage à la mise en place des politiques publiques et à leur évaluation. Elle permet notamment de suivre et d'analyser l'impact du contrat d'intégration républicaine, principal dispositif d'accueil et d'intégration en France.</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>L'enquête Elipa constitue un dispositif majeur de la statistique publique sur l'intégration des immigrés en France. Elle complète les données disponibles de l'Insee (enquête Trajectoires et Origines, recensement de la population...) ou autres sources administratives sur l'accueil et le séjour, en s'attachant plus particulièrement au parcours des personnes dans les années qui suivent leur première admission au séjour en France. Par son champ et sa périodicité, elle représente une source d'information rare en Europe et même parmi les pays membres de l'OCDE.</p> <p>D'autres enquêtes comme Trajectoires et Origines ou le module ad hoc de l'enquête Emploi interrogent l'ensemble des immigrés. Cependant, l'enquête Elipa est la seule qui se focalise sur la population spécifique des nouveaux migrants, en renseignant les premières années de vie en France suite à l'obtention d'un premier titre de séjour. Elle permet surtout un suivi longitudinal des parcours des migrants et est la seule qui permette l'approche par le motif d'admission au séjour, en complétant, sur le champ des personnes enquêtées, les données administratives issues de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) d'une part et des données sur l'accompagnement des réfugiés d'autre part.</p>
Extensions géographiques	Aucune
Utilisateurs	<p>Les données issues d'Elipa sont largement mobilisées par la communauté scientifique et académique : une dizaine de projets financés par le DSED reposent directement sur ce matériau, auxquels s'ajoutent de nombreux autres projets indépendants. Au-delà de son apport scientifique et institutionnel, Elipa a également fait l'objet de valorisations pédagogiques à destination du grand public, dans un objectif de diffusion et de sensibilisation citoyenne.</p>
Diffusion	<p>La valorisation d'ELIPA 2 a donné lieu à des publications dans les collections de l'Insee, du DSED (25 études publiées entre 2020 et 2026) et dans des revues académiques, ainsi qu'à de nombreuses communications scientifiques, tant au niveau international (par exemple, à l'IFMS de l'OCDE), qu'au niveau national (ASRDLF) ou institutionnel (groupes de travail IGRIS de l'UNECE, séminaires de l'Institut Metropolis au Canada). Les données ont également été ouvertes au monde de la recherche et un appel à projet de recherche a été lancé en 2024, avec au final 7 lauréats dont les travaux seront publiés fin 2026 ou début 2027.</p>

	<p>Pour l'enquête ELIPA3, les modes de diffusion/valorisation seront identiques : revue spécifique du DSED, publications dans les collections Insee, ouverture à la recherche ...</p> <p>Au-delà de son apport scientifique et institutionnel, Elipa a également fait l'objet de valorisations pédagogiques à destination du grand public, dans un objectif de diffusion et de sensibilisation citoyenne.</p> <p>Quelques exemples de publications liées aux précédentes éditions de l'enquête ELIPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Les premières années de réfugiés en France » et « L'insertion professionnelle des immigrés primo-arrivants en France », dossier - Insee Références « Immigrés et Descendants d'Immigrés » - mars 2023</li> <li>• « Les premières années en France des immigrés », Revue Elipa 2 - janvier 2024</li> <li>• « Insertion professionnelle et parentalité des primo-arrivants - Les mères de jeunes enfants occupent deux à trois fois moins souvent un emploi que les pères » - Infos Migrations n°125 , janvier 2026</li> <li>• « La fécondité des femmes primo-arrivantes » - Infos Migrations n°117, mars 2025</li> <li>• « Discontinuité du droit au séjour et parcours d'intégration des primo-arrivants » - Infos Migrations n°112, décembre 2024</li> <li>• « La pratique du français des primo-arrivants dans la vie privée » - Infos Migrations n°111, novembre 2024</li> <li>• « Le recrutement des travailleurs immigrés : France 2017 », édition de l'OCDE</li> <li>• « Les déterminants du statut d'occupation des logements et de la mobilité résidentielle des ménages immigrés » - Dossier in « Immigrés et descendants d'immigrés », Insee Références 2017</li> </ul>
--	--

## 5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	<p>Apériodique</p> <p>L'édition 2 portait sur les primo-arrivants de 2018</p> <p>L'édition 1 portait sur les primo-arrivants de 2009</p>
Périodes de la collecte	<p>L'enquête se déroule en 3 vagues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vague 1 : à partir de mars 2027 sur une période de 26 semaines</li> <li>• Vague 2 : à partir de mars 2028 sur une période de 24 semaines</li> <li>• Vague 3 : à partir de mars 2030 sur une période de 22 semaines</li> </ul>
Mode de collecte	<p>Entretiens en face à face uniquement en présentiel pour la vague 1, dans la mesure où il s'agit d'un premier contact et pour ne pas biaiser</p>

	<p>les profils des répondants.</p> <p>Les entretiens sont menés par un enquêteur interprètes sous CAPI. 10 langues sont proposées (le Français + 9 langues étrangères parmi les plus répandues. Ce mode de collecte est celui qui a été utilisé lors des précédentes éditions de l'enquête ELIPA.</p> <p>La possibilité du multi-mode sera testée à l'occasion de la vague 2, en vue d'une mise en place en vagues 2 et 3.</p>
Comitologie	<p>Dans le cadre de la préparation de l'enquête, du suivi du déroulement et de l'exploitation des résultats, le DSED a mis en place une comitologie associant plusieurs acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un comité stratégique</li> <li>• Un comité de pilotage opérationnel</li> <li>• Un comité scientifique</li> <li>• Des groupes de travail.</li> </ul> <p><b>Comité stratégique</b> : instance décisionnelle du dispositif qui contrôle le respect global des objectifs (fonctionnalités ; coûts, délais) ; met en place les conditions permettant le déroulement de l'enquête ; s'assure de l'avancement et de la qualité de l'enquête au regard des thématiques couvertes ; valide les propositions portées par l'équipe projet et décider de la solution à mettre en œuvre.</p> <p><b>Comité de pilotage opérationnel</b> : instance qui s'assure de l'avancement des opérations, du respect du calendrier, des orientations décidées par le comité stratégique, de la bonne utilisation des moyens (financiers notamment) mis en place par le comité stratégique</p> <p><b>Comité scientifique</b> : instance qui est chargée d'étudier les différentes options méthodologiques proposées par l'équipe en charge d'Elipa concernant le plan de sondage, la réalisation du test, le traitement de la non réponse, l'utilisation du multi-mode et toutes questions méthodologiques auxquelles le DSED pourra être confronté. Elle est également chargée de préparer le questionnaire principal et également celui des modules ad hoc, avec l'appui des groupes de travail dédiés.</p> <p><b>Groupes de travail Questionnaire</b> : instances de travail regroupant des experts chargés de construire le questionnaire. Au total, 8 groupes de travail ont été constitués, un groupe par module du questionnaire global. Ces groupes sont constitués de statisticiens publics, d'agents de la DGEF, de chercheurs, de membres d'associations ou encore d'organismes internationaux tels que l'OCDE.</p> <p><b>Groupe de travail Méthodologie</b> : instance de travail regroupant le DSED et la division Sondages de l'Insee</p>

<p>Contraintes pour l'enquêté</p>	<p>Le temps de réponse sera variable en fonction de plusieurs paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau de compréhension de la langue, cette partie du questionnaire s'arrêtant dès que l'enquêté ne peut répondre ou répond mal à certaines questions. L'enquêté ayant un très bon niveau de compréhension écrite/orale devra répondre à toutes les questions</li> <li>• Le fait d'avoir été accompagné ou non dans le cadre du programme AGIR<sup>1</sup></li> </ul> <p>Enfin, certaines questions peuvent être sensibles dans la mesure où une partie du questionnement en vague 1 porte sur le parcours migratoire de l'enquêté et que les questions de traite des êtres humains y sont abordées.</p>
<p>Coût de l'enquête</p>	<p>Au total, le coût prévisionnel des entretiens pour l'ensemble des 3 vagues de l'enquête principale et des enquêtes complémentaires est estimé à 7,5 millions d'euros. Ce coût a été estimé en considérant que tous les entretiens seraient réalisés en face à face, quelle que soit la vague considérée. Il pourra être réduit si les tests relatifs à l'introduction du multi-mode s'avèrent positifs.</p> <p>Au niveau du DSED, la conception, le suivi et l'apurement de l'enquête mobilisera 3 ETP sur la période 2027-2030. En 2026, ce sont 2,5 ETP qui sont mobilisés.</p>
<p>Organisme collecteur</p>	<p>La collecte sera réalisée par le prestataire qui aura obtenu le marché au cours de l'année 2026 (notification prévue au début de l'été). Il sera sous la responsabilité du DSED.</p>
<p>Plan de sondage</p>	<p>La base de sondage d'Elipa 3 se compose de l'ensemble des primo-délivrances de titres de séjour d'une durée d'un an ou plus en France métropolitaine, hors motif étudiant.</p> <p>Le plan de sondage vise un double objectif : assurer la comparabilité avec Elipa 2 tout en garantissant la représentativité du champ de la France métropolitaine.</p> <p>Compte tenu des contraintes opérationnelles, notamment la mobilisation d'enquêteurs bilingues dans une dizaine de langues et les coûts associés, un tirage exhaustif dans tous les départements n'est pas envisageable. Le dispositif retenu est donc un plan de sondage à deux degrés.</p> <p>Au premier degré, les départements sont sélectionnés : les 10</p>

<sup>1</sup> AGIR : Accompagnement global et individuel des réfugiés, visant à accompagner les réfugiés sur les dimensions de l'emploi, du logement et de leur parcours administratif

	<p>départements déjà couverts par Elipa 2 sont retenus avec une probabilité égale à 1, tandis que 10 départements supplémentaires sont tirés avec une probabilité proportionnelle au volume de primo-délivrances et à la diversité des profils (origine, âge, genre, motif d'admission).</p> <p>Au second degré, 30 000 individus sont tirés au sein des départements selon un plan stratifié croisant le département, le motif d'admission, le type de titre, l'âge et le caractère francophone du pays d'origine, avec une allocation mixte combinant Neyman et proportionnalité. Enfin, afin d'assurer une représentativité fine des types d'espaces, la méthode du cube est mobilisée pour équilibrer l'échantillon entre zones urbaines, périurbaines et rurales dans chaque département.</p>
Taille de l'échantillon	<p>L'échantillon prévu est d'environ 30 000 primo-arrivants de 2026 pour l'enquête principale. L'objectif est que le prestataire puisse réaliser 10 000 entretiens pour la première vague. Compte tenu de l'attrition observée lors des précédentes éditions de l'enquête Elipa, l'objectif est de réaliser 8500 entretiens en vague 2 et 6500 en vague 3.</p> <p>A cela s'ajoute une population de 3000 personnes sélectionnées pour chaque enquête complémentaire avec pour objectif de réaliser 1 000 entretiens/</p>

## 6. Service(s) producteur(s)

Service producteur	Département de la statistique, des études et de la documentation (DSED) de la Direction générale des étrangers en France (DGEF° au Ministère de l'intérieur
Service réalisant la collecte	La réalisation de la collecte sera effectuée par un prestataire externe choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Le marché devrait être notifié à la fin juin /début juillet 2026